

*Les crédits*

dans d'autres. Nous envisageons d'investir 200 millions de dollars pour aider particulièrement ceux qui vivent de l'assistance sociale, soit quelque 60 000 par an.

Le taux de succès de ce programme est vraiment remarquable. Il dépasse les 50 p. 100. Cela veut dire que la moitié des bénéficiaires ont un emploi ou suivent d'autres cours de formation au bout de trois mois. Dans certains domaines, 50 p. 100, ce n'est pas beaucoup. Je dois dire que j'étais très satisfait d'obtenir 50 p. 100 lorsque j'allais à l'école. Pour nous tous, ici, obtenir 50 p. 100 aux élections est absolument merveilleux. Cependant, dans un programme de ce genre, qui s'attaque aux vrais problèmes des gens et qui leur ouvre de nouvelles perspectives, de concert avec les provinces, un taux de succès de 50 p. 100 représente beaucoup de progrès.

Nous avons également prévu 230 millions de dollars pour aider des chômeurs à trouver un emploi dans le secteur privé. Comme un député l'a dit plus tôt, notre secteur privé ne fait pas sa part ou, du moins, n'en fait pas autant qu'il le devrait dans le domaine de la formation. Quelques grandes sociétés le font et, comme d'habitude, un tout petit nombre d'entreprises donnent un énorme pourcentage de la formation. Nous devons obtenir une plus forte participation. Voilà à quoi cet argent va servir.

Si nous continuons à dire aux gens des provinces de l'Atlantique ou d'autres régions du pays qui ont besoin d'aide qu'ils doivent accepter le programme tel quel, sans modifications, ils vont demander à quoi cela va servir.

Ce que le gouvernement cherche à faire, dans beaucoup de ses programmes, notamment celui-là, c'est de donner des choix à la population. Il veut mettre à l'épreuve plusieurs solutions pour aider les gens à améliorer leur situation. Il faut faire évoluer un programme comme celui de l'assurance-chômage. Il faut faire avancer les choses et apporter des changements. Autrement, les programmes ne répondront pas mieux aux besoins des gens. Très franchement, nous avons un programme qui ne contribue pas à améliorer la situation des Canadiens.

Je suis tenté de répondre à mon collègue d'en face, mais je ne voudrais quand même pas tomber dans son piège. Je me contenterai de faire quelques remarques sur les zones économiques. Le principe des normes variables d'admissibilité est une invention des députés d'en face, tout comme le principe fondé sur la résidence. Il s'agissait

du principe selon lequel, dans les régions où les emplois sont plus nombreux, les gens ne profitaient pas des mêmes avantages que ceux offerts aux habitants de régions plus défavorisées à ce chapitre. Il faut faire une distinction quelque part.

Malgré les observations condescendantes de l'un de mes collègues plus tôt, je siége dans cette enceinte depuis pas mal de temps, et j'en ressens parfois le poids des années. Je sais qu'on a toujours prétendu que St. John's nuisait à la presqu'île Avalon; or, dans ce cas particulier et dans ce cas particulier seulement, c'est tout à fait vrai.

Mon collègue de Bonavista—Trinity—Conception vous dira que certains des électeurs de régions qui font face à de très graves problèmes n'obtenaient pas les mêmes avantages que d'autres habitants de la province, du fait de la ville de St. John's. Je ne veux pas dire aux habitants de St. John's et des quelques localités voisines, que c'est bien malheureux, que je le déplore, mais qu'il va falloir leur rendre la vie encore plus difficile. Je ne veux pas être obligé d'en arriver là, par souci d'équité.

Nous parlions du découpage des régions où vivent les gens. Lorsque, de nos jours, le taux de chômage baisse en-dessous de 11,5 p. 100, il faut accumuler non plus 10 semaines de travail, mais bien 16, tout simplement. Mais, au moins, on sait maintenant que, pour chaque point de pourcentage de moins, il faut accumuler une semaine. C'est aussi simple que cela. Et la situation ne diffère pas de la précédente, sauf que les écarts ne sont pas aussi élevés. Les effets ne sont pas aussi désastreux. Ils sont plus prévisibles, plus raisonnables. C'est là-dessus que portent certains changements.

Il est de ce chemin de fer est ridicule que mon collègue d'en face se mette à parler de ce découpage. Il faut des découpages. Je ne les aime pas particulièrement. Mais s'il veut que la conjoncture de St. John's se répercute sur toute la province, peut-être pourrions-nous avoir une seule zone économique. Je présume que j'en serais plus heureux, car la plupart de mes électeurs habitent dans cette ville. Mais ce ne serait pas juste pour la population de l'Île Bell. Ce ne serait pas juste pour la population d'Avondale, ni pour celle de Bacon Cove. Nous devons agir. Nous devons être progressistes pour faire face à la situation. C'est ainsi qu'il faut voir ce projet de loi.

Nous devons nous demander aujourd'hui si l'autre endroit peut rejeter un projet de loi que nous, députés